

Listuguj Mi'gmaq Government – Risks and proposed mitigations

Potential adverse environmental effect <i>(interaction between project activities and environmental components)</i>	Proposed mitigation measure <i>(mitigation measures and/or best practices used to address potential environmental effect)</i>
Air, Soil, and Water Quality	
<p>Surface & ground water:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potential sedimentation or erosion on or off site - Potential impact to surface or ground water from accidental spills or releases 	<ul style="list-style-type: none"> • Prior to construction and grubbing, silt fencing will be installed properly insuring sedimentation does not flow toward the Restigouche River. All rules and regulations provided by the Department of Fisheries and Oceans (DFO) will be followed to protect fish and fish habitat. Construction will occur in periods of low risk designated by DFO
<p>Land</p> <ul style="list-style-type: none"> - May require the clearing of trees, shrubs, or ground vegetation - creation of waste material requiring disposal (e.g. oil products for machinery, treated wood, lead paint, PCBs, asbestos, petroleum or gasoline containers, resins, toxins, pesticides, fertilizer, caustic agents, etc.)? 	<ul style="list-style-type: none"> • Only trees in immediate area of construction will be removed. Trees will be removed outside of bird breeding periods. If this is not possible a professional birder will be on-site to review the areas being cleared prior to start of work. • Silt fencing will be installed prior to removal of ground vegetation. Hydroseeding/landscaping will be complete as soon as possible. • Rock, gravel, and sand will be used on an as needed basis for building subgrade preparation and general landscaping. Materials used will be imported from an approved quarry. Materials used on the project will be from a new borrow pit or quarry. Imported fills will not come from a potentially contaminated source. • Some minor amounts of treated wood waste and other construction material waste will likely be generated during the construction of the Turtle Lodge. Waste materials will be brought to proper construction and demolition dump sites. Any oil products will be disposed of properly. Asbestos, Lead, PCB and other hazardous materials are not expected to be present on Site.
Flora & Fauna	
<p>Potential impact on</p> <ul style="list-style-type: none"> - flora or fauna species under the Species at Risk Act (SARA) or their habitat - migratory birds or their habitat - fish or fish habitat? 	<ul style="list-style-type: none"> • According to the species at risk interactive map provided by the Quebec Government, the plant Spongy Arrowhead (<i>Sagittaria montevidensis</i> subsp. <i>Spongiosa</i>); and avian species Bald eagle (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>), and Bank Swallow (<i>Riparia riparia</i>) are within the vicinity of the site. Grubbing and/or deforestation will occur outside of bird breeding season (mid-April to late August). If this is not possible a professional birder/biologist will review the clearing and grubbing area to ensure that the construction does not interfere with nesting or breeding birds. • The silt fencing will protect the Spongy Arrowhead as it grows in tidal flooded areas and it not likely to be encountered on site.

Air Quality, Dust, and Noise	
<p>Project has the potential to:</p> <ul style="list-style-type: none"> - impact air quality from emissions (e.g. nitrogen dioxide, sulphur dioxide, suspended particulates, other pollutants, etc.) - impact air quality from the emission of dust or odors 	<ul style="list-style-type: none"> • General dust control practices will include limiting the areas grubbed and exposed to only those required for the construction of the project. Water trucks will be used to following grubbing to keep dust levels down. Regular cleaning of haul roads and use of rumble strips at the exit of the site will be considered to keep dust from entering the public road way. Grubbed and cleared areas will be hydroseeded as soon as practical during the construction process.
Socio-Economic, Culture and Heritage	
<p>The project has the potential to impact the current use of lands and resources for traditional purposes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • First nation representatives will be invited to review the site to harvest any medicinal plants prior to clearing and grubbing activities. The Healing Centre being constructed is considered a net benefit to the community.

Le Gouvernement Mi'gmaq de Listuguj – Risques et Mesures d'atténuation proposées

Effet négatif potentiel sur l'environnement <i>(interaction entre les activités du projet et les composantes de l'environnement)</i>	Mesures d'atténuation proposées <i>(mesures d'atténuation et/ou meilleures pratiques utilisées pour remédier à l'effet environnemental potentiel)</i>
Air, Sol et qualité de l'eau	
<p>Eaux de surface et souterraines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sédimentation ou érosion potentielle sur le site ou à l'extérieur du site - Impact potentiel de déversements ou de rejets accidentels sur les eaux de surface ou souterraines 	<ul style="list-style-type: none"> • Avant les travaux de construction et d'essouchement, des clôtures anti-érosion seront installées de manière à empêcher les sédiments de s'écouler vers la rivière Restigouche. Toutes les règles et tous les règlements du de Pêches et Océans Canada (POC) seront respectés afin de protéger le poisson et son habitat. La construction aura lieu pendant les périodes de faible risque désignées par le POC.
<p>Terre & sol</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet pourrait nécessiter l'abattage d'arbres, d'arbustes ou de végétation au sol. - Possible création de déchets nécessitant une élimination (par exemple, produits pétroliers pour les machines, bois traité, peinture au plomb, PCB, amiante, contenants de pétrole ou d'essence, résines, toxines, pesticides, engrais, agents caustiques, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls les arbres situés dans la zone immédiate de la construction seront enlevés. Les arbres seront enlevés en dehors des périodes de reproduction des oiseaux. Si cela n'est pas possible, un ornithologue professionnel sera sur place pour examiner les zones à défricher avant le début des travaux. • Des clôtures anti-érosion seront installées avant l'enlèvement de la végétation au sol. L'ensemencement hydraulique et l'aménagement paysager seront achevés dès que possible. • Des roches, du gravier et du sable seront utilisés en fonction des besoins pour la préparation des fondations des bâtiments et l'aménagement paysager général. Les matériaux utilisés seront importés d'une carrière agréée. Les matériaux utilisés dans le cadre du projet proviendront d'un nouveau site d'emprunt ou d'une nouvelle carrière. Les remblais importés ne proviendront pas d'une source potentiellement contaminée. • La construction de la Turtle Lodge produira probablement de petites quantités de déchets de bois traité et d'autres déchets de matériaux de construction. Les déchets seront acheminés vers des sites de décharge appropriés pour la construction et la démolition. Les produits pétroliers seront éliminés de manière appropriée. L'amiante, le plomb, les PCB et d'autres matériaux dangereux ne devraient pas être présents sur le site.

Faune & flore	
<p>Impact potentiel sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - les espèces de flore ou de faune visées par la loi sur les espèces à risque ou leur habitat - les oiseaux migrateurs ou leur habitat - les poissons ou leur habitat ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la carte interactive des espèces à risque fournie par le gouvernement du Québec, la plante sagittaire (<i>Sagittaria montevidensis</i> subsp. <i>Spongiosa</i>) et les espèces aviaires pygargue à tête blanche (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>) et hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>) se trouvent à proximité du site. L'essouchage et/ou le déboisement auront lieu en dehors de la période de reproduction des oiseaux (de la mi-avril à la fin août). Si cela n'est pas possible, un ornithologue/biologiste professionnel examinera la zone de défrichement et d'essouchement pour s'assurer que la construction n'interfère pas avec les oiseaux nicheurs ou reproducteurs. • La clôture anti-érosion protégera l'arrosage éponge, qui pousse dans les zones inondées par les marées et qui ne devrait pas être rencontrée sur le site.
Qualité de l'air, poussière et bruit	
<p>Le projet est susceptible d'avoir un impact sur la qualité de l'air en raison</p> <ul style="list-style-type: none"> - des émissions (dioxyde d'azote, dioxyde de soufre, particules en suspension, autres polluants, etc.) - de l'émission de poussières ou d'odeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pratiques générales de contrôle des poussières consisteront à limiter les zones arrachées et exposées aux seules zones nécessaires à la construction du projet. Des camions à eau seront utilisés pour suivre les travaux d'essouchement afin de réduire les niveaux de poussière. Le nettoyage régulier des routes de transport et l'utilisation de bandes rugueuses à la sortie du site seront envisagés pour empêcher la poussière de pénétrer sur la voie publique. Les zones arrachées et déblayées serontensemencées dès que possible au cours du processus de construction.
Socio-économique, culture et patrimoine	
<p>Le projet est susceptible d'avoir une incidence sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources à des fins traditionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des représentants des Premières nations seront invités à examiner le site afin de récolter toute plante médicinale avant les activités de défrichage et d'essouchement. Le centre de guérison en cours de construction est considéré comme un avantage net pour la communauté.